
**Des Difformites Congenitales Et Acquises Des Doigts Et
Des Moyens D'y Remedier (French Edition)**

Fort Joseph Auguste

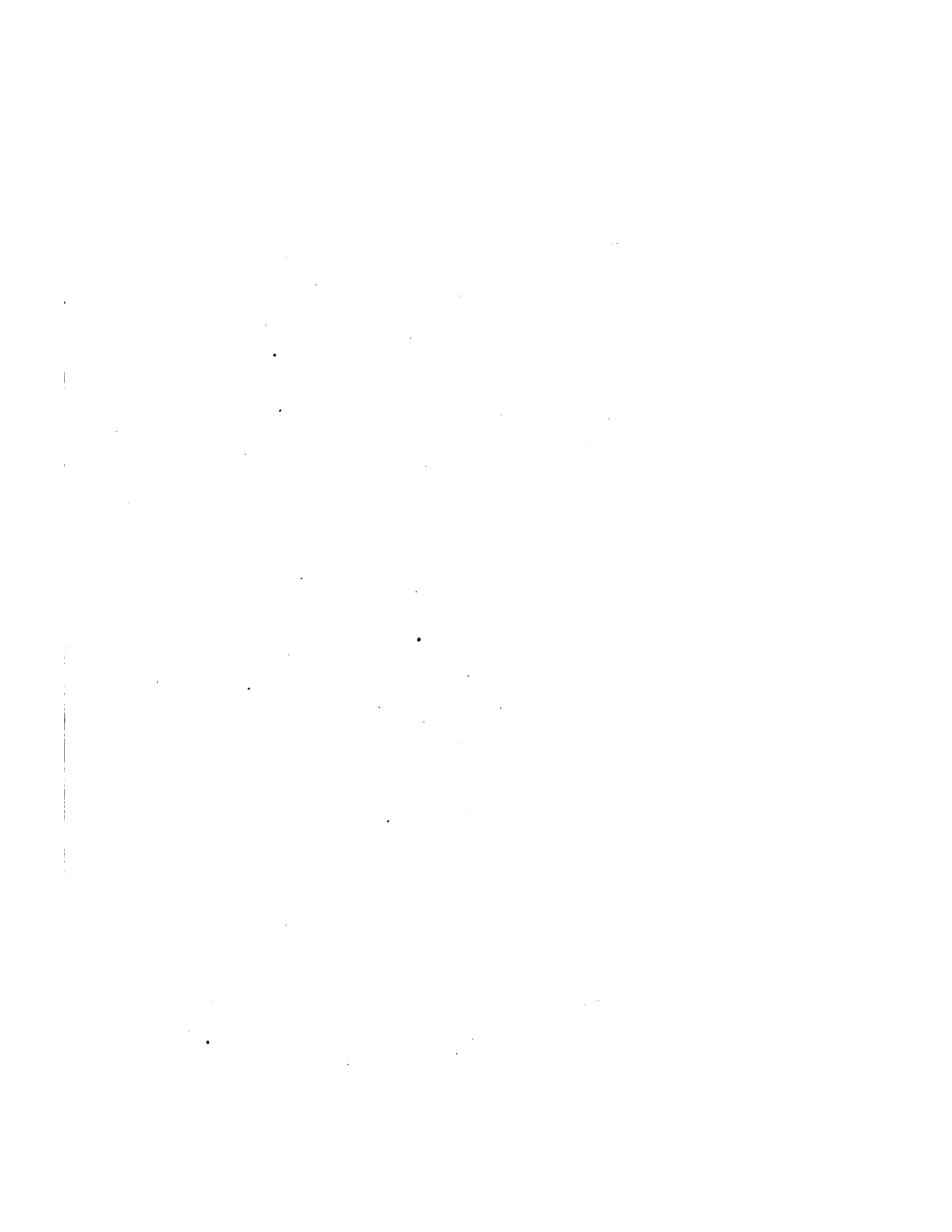
Title: Des Difformites Congenitales Et Acquises Des Doigts Et Des Moyens D'y Remedier (French Edition)

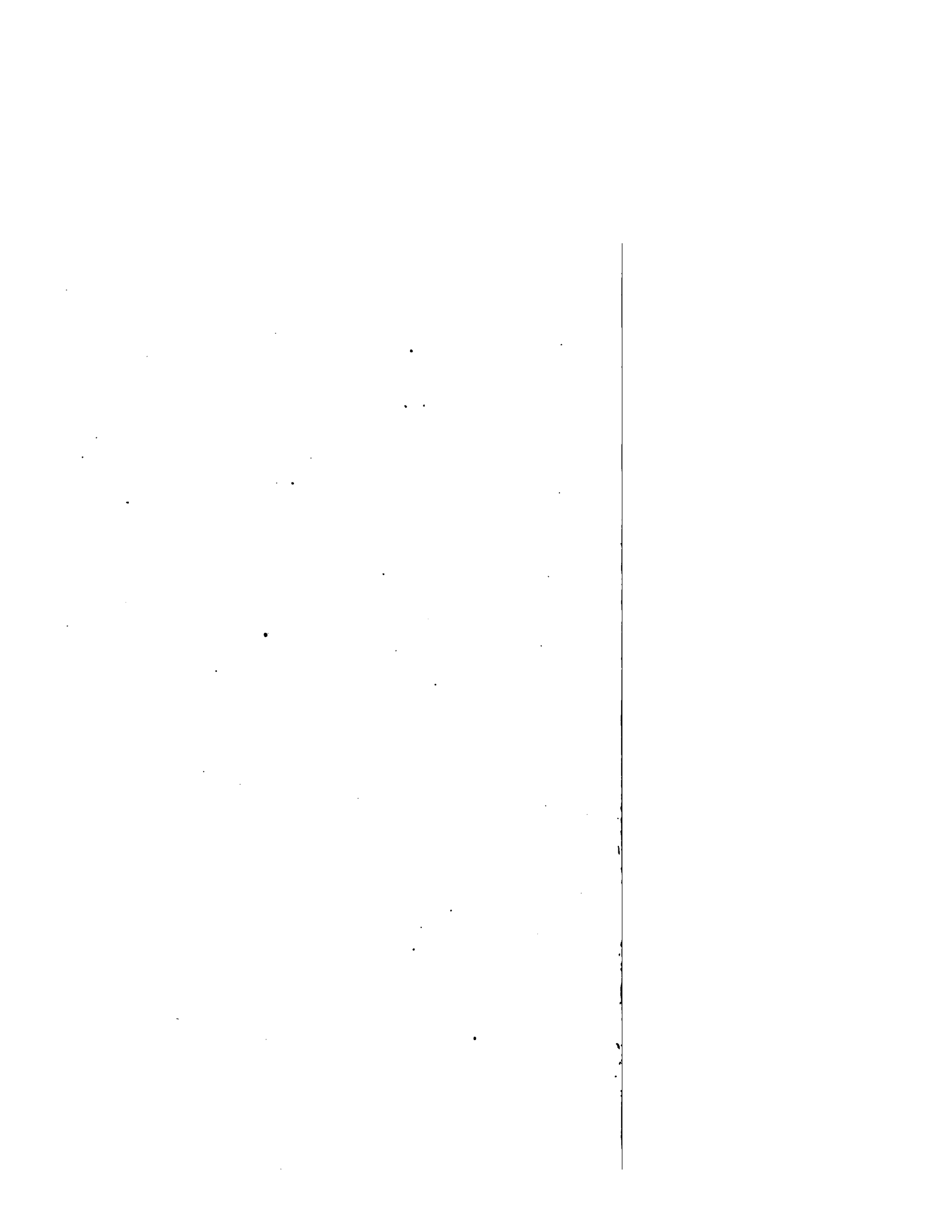
Author: Fort Joseph Auguste

This is an exact replica of a book. The book reprint was manually improved by a team of professionals, as opposed to automatic/OCR processes used by some companies. However, the book may still have imperfections such as missing pages, poor pictures, errant marks, etc. that were a part of the original text. We appreciate your understanding of the imperfections which can not be improved, and hope you will enjoy reading this book.









DES DIFFORMITÉS
CONGÉNITALES ET ACQUISES
DES DOIGTS

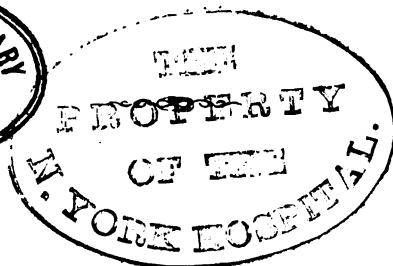
Et des moyens d'y remédier

THÈSE
PRÉSENTÉE AU CONCOURS POUR L'AGGREGATION
(Section de Chirurgie)

ET SOUTENUE À LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Le 28 mai 1869

Par le D^r J.-A. FORT



PARIS

ADRIEN DELAHAYE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

PLACE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE

1869

EW

JUGES DU CONCOURS

MM. Denonvilliers, président.
Gosselin)
Depaul)
Pajot.....) juges.
Laugier.....)
le baron Larrey)
Guyon... ..)

COMPÉTITEURS

MM. Anger Théophile.
Cocteau.
Dubruel.
Fort.
Horteloup.
Lannelongue.
Ledentu.
Nicaise.

M 776

F 73

1869

INTRODUCTION

Nous avons bien souvent regretté la nécessité dans laquelle nous nous sommes trouvé de nous limiter sur ce sujet si important des difformités des doigts. Le champ était vaste; il eût été bien facile de s'étendre davantage sur cette étude. Aussi réclamerions nous l'indulgence de nos juges si quelque point, moins important que d'autres, paraissait un peu restreint.

Il est de toute impossibilité de faire une étude simultanée des difformités congénitales et de celles qui surviennent dans le cours de la vie extérieure.

Les premières, qui ne sont que des vices de conformation, des anomalies, ne doivent pas être considérées comme des monstruosité. L'idée de monstre donne à l'esprit quelque chose de plus défectueux, de plus difforme. C'est ainsi que I. Geoffroy-Saint-Hilaire dénomme ce genre d'anomalies, réservant le nom de variétés à ce qu'on décrit dans la science sous le nom d'anomalies anatomiques. En un mot, la variété n'est pas apparente à l'extérieur, tandis que l'anomalie, le vice de conformation, entraîne une difformité. Du reste, on trouve quelques explications sur ce point au commencement de ce travail.

De tout temps on a remarqué les vices de conformation; les auteurs les plus anciens parlent des anomalies des doigts et ils cherchent même à en saisir la cause. En parlant de l'Étiologie, nous citerons quelques-unes des opinions que les anciens avaient émises pour en expliquer l'origine. Winslow, Lémery, Haller ont fait des tentatives dans cette direction.

Ce n'est qu'au commencement de ce siècle qu'on a compris le véritable point de vue sous lequel doit être embrassée l'étude physiologique des monstruosité. Les hypothèses douteuses et les opinions erronées qui composaient auparavant toute la philosophie de la science, rendaient impossible le moindre progrès.

Bichat créant l'anatomie générale, on comprend que les esprits, voulant connaître les conditions d'évolution des

systèmes établis par l'illustre anatomiste, se soient portés vers l'étude de l'embryogénie.

Il faut arriver à I. Geoffroy-Saint-Hilaire pour avoir une solution quelconque dans la question des monstruosité et des difformités. C'est alors qu'on parle d'arrêt de développement.

Ce n'est qu'en 1832, par suite des études de I. Geoffroy-Saint-Hilaire, que les anomalies de l'organisation constituent une véritable science qui reçoit le nom de Tératologie.

M. Coste s'est adonné à l'étude de l'embryogénie et nous ne doutons pas qu'il ne continue d'apporter à la Tératologie un degré de perfectionnement qu'elle est en droit d'espérer.

Si nous envisageons les vices de conformation des doigts considérés en eux-mêmes, nous voyons le vague planer sur la question de leur mode de production. Lorsqu'on tente d'expliquer l'origine d'un doigt surnuméraire on n'y parvient pas. Il est permis d'admettre qu'il s'agit d'un doigt divisé en deux ou d'un doigt surajouté; mais sur quoi appuyer cette hypothèse? La science est muette à cet égard.

Nous avons réuni tous les faits que nous avons pu nous procurer. Nous ne nous dissimulons pas qu'un certain nombre nous aura échappé. Aussi n'avons-nous pas la prétention de considérer notre travail comme une monographie complète, mais comme une ébauche, un index qui pourra, nous l'espérons du moins, guider dans ce sujet d'études.

Les difformités acquises des doigts forment aussi un vaste champ de recherches. Elles doivent préoccuper le chirurgien à plusieurs points de vue. Mais il y a quelques parties principales qui sont véritablement palpitantes d'intérêt. Ce sont les questions de la ténotomie des fléchisseurs, de la rétraction de l'aponévrose palmaire, du traitement des roideurs articulaires et surtout du traitement des adhérences vicieuses des doigts.

Notre sujet touchant de près à des questions purement médicales, nous les avons seulement signalées, espérant qu'on ne nous fera pas un reproche de n'y avoir pas insisté davantage. C'eût été aux dépens de la partie véritablement chirurgicale.

DES DIFFORMITÉS

CONGÉNITALES ET ACQUISES

DES DOIGTS

ET DES MOYENS D'Y REMÉDIER

La question, ainsi posée, comprenant deux ordres de choses distinctes, nous diviserons immédiatement ce travail en deux parties, et nous étudierons séparément : 1° les difformités congénitales ; 2° les difformités acquises.

PREMIÈRE PARTIE

Des difformités congénitales des doigts et des moyens d'y remédier.

PLAN DU SUJET.

Nous diviserons comme il suit l'étude des difformités congénitales des doigts.

En premier lieu, nous exposerons quelques considérations générales sur le développement des doigts. Nous indiquerons la nomenclature et la classification de ces vices de conformation. Nous passerons ensuite à la description que nous ferons suivre d'observations. Nous aborderons l'étiologie et nous terminerons par l'étude du traitement.

Fort.

Art. 1^{er}. — Développement des doigts.

Les doigts, extrémités terminales des membre supérieurs, commencent à apparaître dans le cours de la quatrième à la cinquième semaine de la vie intra-utérine.

A ce moment, après que les rudiments du système vertébral de la tête et du tronc ont déjà pris naissance, on voit poindre, perpendiculairement au corps du fœtus, deux saillies affectant la forme d'une palette à bord libre, et dont la naissance a été judicieusement comparée par Velpeau à celle de bourgeons qui sortent d'une branche d'arbre ou de l'aisselle d'une plante.

Ces deux tubercules sont réunis au fœtus par un pédicule qui, plus tard, constituera le bras et l'avant-bras, tandis qu'eux-mêmes formeront la main. Puis, progressivement, leur volume augmente peu à peu; ils deviennent plus saillants, et bientôt on voit se développer, au milieu de leur bord libre et arrondi, une sorte de bandelette qui, selon Meckel, en est séparée par un enfoncement linéaire, et qui ne tarde pas à présenter quatre échancrures. C'est donc en cinq divisions que cette bandelette se trouve ainsi partagée, et ces cinq divisions vont constituer les doigts, qui jusqu'au troisième mois de la vie embryonnaire, se trouvent réunis par une lame mince, membraneuse, parfaitement analogue à cette membrane qui existe entre les doigts des cétacés et des oiseaux palmipèdes.

Dans l'organogénie, il faut considérer deux périodes bien distinctes essentiellement tranchées, et dont la connaissance nous est ici particulièrement utile.

La première est la période de formation; la seconde est celle de développement.

L'une, qui nous est connue par ce qui précède, est caractérisée par le fractionnement des organes. Quant à la seconde, elle s'appuie sur la découverte de lois dont l'honneur doit revenir à Serres.

« *Tout organe se développe de la circonférence au centre.* » Tel est l'énoncé de cette grande loi de l'évolution centripète que Serres a élevée sur les ruines de la théorie du développement centrifuge, jusqu'à lui en pleine vigueur, et qui avait eu pour fondateurs Haller et Malpighi.

C'est avec une vive opposition que cette loi fut accueillie; c'est avec ardeur qu'elle fut combattue, et nous voyons encore aujourd'hui M. Longet (1) lui enlever tout caractère général, absolu, lui refuser le titre de loi, pour n'en plus faire qu'un principe basé sur l'observation de quelques faits.

Quoi qu'il en soit, c'est par la réunion des matières organiques provenant du blastoderme ou des sucs qui l'imprègnent, c'est par des métamorphoses successives éprouvées soit dans la forme, soit dans la direction, que s'opère le développement progressif des doigts, jusqu'à ce que l'on arrive au moment où forme, position, direction se trouvent arrêtées définitivement.

Harvey nous enseigne que c'est dans le cours de ce développement que les organes se correspondent d'une classe à une autre, et M. Coste, appelant à son aide la *tératologie*, nous démontre victorieusement qu'une monstruosité chez une espèce supérieure, chez l'espèce humaine, par exemple, représente une disposition normale chez une espèce inférieure.

Car c'est toujours par des procédés semblables, c'est toujours à l'aide des mêmes matériaux, que la nature, dans sa grande puissance, forme et les êtres normaux et les monstres.

Au début de cette période de développement, les masses courtes et épaisses qui constituent les premiers vestiges des doigts ne sont composées que d'un amas de cellules primaires à noyaux, cellules qui paraissent homogènes et parfaitement semblables.

Les premières parties qui paraissent ensuite sont les vaisseaux et le sang qui les parcourt.

(1) Longet. *Physiologie*, 2^e édit., t. II, p. 898.